

# L' Index translationum sur CD-ROM : un outil d'analyse

Nul doute que les sciences humaines et sociales, en se situant à l'interface des changements réels de société, de leur interprétation, de leur représentation et de leur transmission, constituent un matériau-privilegié pour quiconque souhaite prendre la mesure d'une dynamique identitaire à l'œuvre. Sans aborder ici le problème que présuppose l'acception des termes sciences humaines et sociales, ainsi que la délimitation précise du champ d'investigation qui s'ensuit, il s'agit de fournir du matériel pour un livre comme démonstration de la nécessité de communication dans un cadre social, économique, culturel et politique donné.

Dès lors, les échanges éditoriaux, et plus particulièrement l'acte de translation que représente la publication d'une traduction dans le domaine des sciences de l'homme et de la société, semblent à même d'être le fil conducteur qui permette d'appréhender la notion d'« Europe » instaurée depuis peu à l'échelle temporelle, à savoir un espace régi selon une logique économique-culturelle de la circulation et de l'échange. La question qu'il convient de se poser est celle-ci : dans quelle mesure cette approche réticulaire de la culture s'applique-t-elle réellement à l'Europe en matière de traduction dans le domaine qui retient notre attention ? Ce faisant, c'est dans ce cadre exploratoire que nous avons recours à la base de données que forme l'*Index translationum*, disponible depuis 1994 sous forme de CD-ROM. C'est précisément sur cette disponibilité informatique et, par conséquent, sur une perspective élargie d'analyse des données que nous allons maintenant nous concentrer.

La question est d'importance. Au-delà des aspects méthodologiques, des conditions empiriques de notre enquête menée à l'aune de l'autopsie envisagée en son sens premier, étymologique — l'action de voir par ses propres yeux —, celle-ci nous permet de « délinéer », en d'autres termes de tracer les contours d'une géographie des affinités culturelles, d'établir une cartographie des « connivences » éditoriales entre 5 pays donnés (l'Allemagne, l'Espagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie) pour un laps de temps bien précis, à savoir de 1981 à 1992.

Le CD-ROM de l'*Index translationum* répertorie plus de 700 000 références bibliographiques d'ouvrages traduits et publiés dans une centaine de pays dans tous les domaines, références enregistrées par l'UNESCO depuis 1979. Cumulatif dans la mesure où il s'enrichit chaque année de plus de 60 000 références supplémentaires, il remplace la bibliographie

internationale des traductions qui a cessé de paraître en 1989 sur un support papier. Les données du CD-ROM sont issues du *mainframe*, serveur central de l'UNESCO. Une interface CDS-ISIS permet à l'utilisateur d'effectuer des recherches, des sélections et le croisement simple des enregistrements de l'*Index translationum*.

Chaque notice bibliographique est constituée de champs récurrents tels que le nom de l'auteur, la langue originale, la langue de traduction, etc. À cet égard, il convient d'observer que chaque titre traduit et publié est à la base communiqué par un organisme national. Dans ces conditions, il faut bien sûr compter non seulement sur le respect de la norme ISO (International Standard Organisation) mais également sur une homogénéité des différentes définitions utilisées qui s'alignent normalement sur la classification décimale universelle (CDU). En dépit des recommandations faites sur ces définitions par l'UNESCO à la Conférence de Sofia en 1985, rien n'est moins sûr que ces dernières soient scrupuleusement respectées quant à chaque donnée fournie. La pertinence du recueil des données est somme toute fonction du bon vouloir de chaque État, relative hypothèque inhérente aux sources de « seconde main ». Quand cela est possible, les informations manquantes sont bien entendu rajoutées par le Secteur de la culture de l'UNESCO.

En dehors de ces considérations d'ordre méthodologique et surtout épistémologique, nous avons retenu quatre catégories pour la ventilation des sciences humaines et sociales, soit : histoire/géographie/biographie (7 % du total des notices), philosophie/psychologie (5 %), droit/sciences sociales/éducation (11 %) et religion/théologie (6 %).

La part des sciences humaines et sociales dans l'*Index translationum* représente 29 % de l'ensemble des notices répertoriées dans l'édition 1995 du CD-ROM, soit 211 888 enregistrements. Dans un souci d'homogénéisation des catégories, nous avons volontairement regroupé certaines matières qui ne comptent, dans l'ensemble, que 8 notices sous le registre philosophie/psychologie. Il s'agit, entre autres, de la rubrique philosophie/psychologie du droit ou encore de celle de la psychologie appliquée qui comporte à elle seule 4 notices.

Trois modalités de recherche sont accessibles par le biais de CDS-ISIS : le mode assisté, le mode expert et le mode dictionnaire. Il apparaît assez vite que l'*Index translationum* est un excellent outil de consultation. En revanche, une analyse de type croisé permet de transformer une liste d'enregistrements avec des champs

communs en ligne, en tableau de synthèse matriciel lignes/colonnes. En effet, le format d'exportation des recherches disponibles sous CDS-ISIS se révèle incompatible avec les formats d'importation des logiciels Excel et Access dont nous disposons.

À l'écoute de notre projet de recherche se heurtant à ce problème d'export/import des données de l'*Index translationum*, le Centre d'échange d'information de l'UNESCO nous propose une extraction personnalisée des données du *mainframe* interfaçable sur Access. Selon les critères déjà spécifiés, un fichier comportant 91 336 enregistrements nous est communiqué. Ces enregistrements sont automatiquement importés sur Access dans une table de données. Celle-ci est une liste au même titre que celle du CD-ROM, en revanche, nous sommes maintenant sur un système de gestion de base de données (SGBD), c'est-à-dire qu'il nous est désormais possible de lancer des requêtes (simples, croisées ou autres) afin de sélectionner des enregistrements ayant au moins un paramètre en commun (par exemple le pays de publication). À ce point précis de la recherche, hormis la question de savoir jusqu'où le chercheur doit remonter en amont de l'analyse, c'est-à-dire suffisamment en-deçà de tout *a priori* inhérent à son jugement, pour appréhender véritablement les échanges interculturels, il apparaît clairement que les données chiffrées n'ont d'autres validité et pertinence que celle des conditions de leur recueil. Reste par ailleurs que les chiffres n'ont qu'une valeur indicative dans la mesure où ils renvoient à des titres et non à des tirages ou à des ventes effectives. Observons que le simple fait qu'un livre soit traduit et publié ne dit rien de son poids dans la culture d'accueil.

Pour rendre compte des lignes de forces qui configurent les échanges éditoriaux en sciences humaines et sociales, il semble pertinent de relier les données extraites de l'*Index translationum* à celles qui sont disponibles dans les annuaires statistiques également publiés par l'UNESCO depuis 1963. De cette manière, l'évolution des taux de traduction — le rapport entre le nombre de traductions et le nombre de titres publiés — révèle entre autres, de manière non négligeable, la prédominance de telle ou telle langue en matière de traduction par discipline.

En résumé, il ressort de cette analyse des taux de traduction que c'est l'Espagne qui, de manière relative, traduit le plus. Le Royaume-Uni, quant à lui, se situe aux antipodes de cette dernière. En revanche, si l'on raisonne en termes absolus, c'est l'Allemagne qui offre le plus grand nombre de titres traduits au sein de sa production éditoriale. Néanmoins, si l'examen des délais de traduction

était possible, il montrerait assurément que ce sont les Italiens qui se révèlent les plus *aggiorno* : leur curiosité n'a d'égale que leur rapidité à traduire et publier les ouvrages qui les enthousiasment. En matière de langue, la moins traduite est l'espagnol suivie de l'italien, la plus traduite étant l'anglais. Le rang dissymétrique du Royaume-Uni, déjà fortement marqué au départ, est encore plus accentué à la fin de la période. On l'aura compris : on traduit du Nord vers le Sud. Il convient de souligner que le traditionnel clivage entre les deux principales catégories d'affinités — latine/anglo-saxonne — a quelque peu tendance à s'estomper au profit de la prédominance de la seconde. Seul le domaine religieux italien fait encore montre d'une influence culturelle française plus importante que l'anglo-saxonne. À cet égard, l'approche par les flux montre ici ses limites. Si elle permet d'avoir une idée des flux asymétriques et ondoyants, elle n'offre toutefois aucun principe de compréhension. Pour ne citer qu'un exemple afférent à l'ouverture espagnole, est-il nécessaire de rappeler que la fin de la dictature franquiste en 1975 a mis un point final à la censure jusque-là imposée en Espagne ?

Pour finir, il faut insister sur le fait que les taux de traduction marquent globalement une nette tendance à la régression (malgré la carence des données anglaises, nous estimons pouvoir inclure le Royaume-Uni dans ce dernier constat) : sur 16 évolutions, nous trouvons 4 augmentations (pour le bloc philosophie/psychologie en Allemagne, pour le bloc droit/sciences sociales/éducation en Allemagne et en France et, enfin, pour le bloc religion/théologie en France) contre 12 baisses de plus ou moins grande ampleur. Entre les 5 pays européens retenus, la traduction des ouvrages en matière de sciences humaines et sociales se voit donc indubitablement réduite, pour la période considérée, à une peau de chagrin.

Au terme de cet exposé, l'utilisation de cette matrice d'analyse, rendue possible par le travail effectué à partir du CD-ROM de l'*Index translationum*, ouvre la voie, avec toutes les précautions méthodologiques qui s'imposent, à une piste de réflexion dans laquelle les régimes d'interaction éditoriaux en sciences humaines et sociales seraient envisagés à une échelle plus globale que celle de l'Europe. Il va sans dire tout l'intérêt qu'une telle recherche pourrait apporter à la compréhension des rapports interculturels entre les principales zones géographiques mondiales.

**SYLVIE BOSSER**

Étudiante en doctorat au Département de l'information et des sciences de la communication Université Paris-VIII (France)